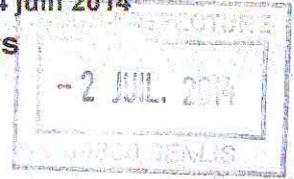


# C'est maintenant !

■ Extrait du registre des délibérations  
Commission « Vie Associative et Sportive »

Conseil municipal du 23 Juin 2014  
Séance du 4 juin 2014

## 21 Associations vie associative et sportive – Subventions



Etaient présents les membres inscrits au tableau :

■ **Le Maire :**

Monsieur Jean-Claude VILLEMMAIN

■ **Maires-adjointes & Maires-adjoints :**

M. CABARET, M. LEMAIRE, M. BOUADDI, Mme CARLIER, M. BELMHAND, Mmes FOURRIER-CESBRON, LAMBRE.

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

Mme DUHIN, M. ASSAMTI, M. N'DIAYE, M. ATAKAYA, Mmes GOMES-NASCIMENTO, MOUSSATEN, M. DEME, M. AKABLI, M. LELONG, Mmes MEHADJI, SAVAS, DHOURY, M. BOUKHACHBA, M. BOULHAMANE, Mme MAUPIN, M. FRÉMINE, Mme M'BAYE-DIAO, M. RIFI SAIDI, Mme SOKOLONSKI, M. SERTAIN, Mme DUCHATELLE, M. FACCHINI, M. NATANSON.

Etaient absents excusés et représentés les membres inscrits au tableau

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

Mme CAPON

Pouvoir à :

Mme CARLIER

Mme JAJAN

Pouvoir à :

Mme DUHIN

M. ABBADI

Pouvoir à :

Mme GOMES-NASCIMENTO

M. MONTES

Pouvoir à :

M. LELONG

Mme FAZAL

Pouvoir à :

M. DEME

Mme BARBETTE

Pouvoir à :

Mme MEHADJI

Mme STAMMINGER

Pouvoir à :

M. SERTAIN

Était absente excusée : Mme OYONO

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

- Nombre de conseillers devant composer le conseil municipal :

39

- Nombre de conseillers en exercice :

39

- Nombre de conseillers présents et de conseillers représentés :

38

■ **Rapport de présentation :**

Monsieur Hassan BOUADDI, maire-adjoint, expose :

La Ville de Creil soutient les associations sportives par la mise à disposition de nombreux équipements, une importante aide technique et humaine, un accompagnement des projets portés par le monde associatif, l'attribution de subventions.

**L'association A.S. Tir :**

Dans le cadre de la préparation aux J.O. 2016, Céline Goberville se prépare pour les championnats de la coupe du monde qui auront lieu entre juin et septembre 2014.

Une subvention de 1 000 € est proposée.

**L'association Angad Taekwondo Académie :**

L'association doit pour progresser effectuer des compétitions. A ce titre, elle organise une compétition « Open du Fair Play de Picardie » Pour octobre 2014.

Une subvention de 600 € est proposée.

# maintenant !

## L'Astre creillois

L'association a organisé son 17ème Triathlon de la Vallée de l'Oise, le 4 mai 2014, sur la base nautique de Saint Leu d'Esserent. Cette manifestation de niveau régional a réuni 280 athlètes.

L'association organisera son 9<sup>ème</sup> « Bike and Run », le 9 novembre 2014, dans le parc de la Faïencerie sur l'île Saint Maurice et les jardins communaux. Cette manifestation permet la promotion des disciplines enchaînées course à pied et VTT. Cet événement qui se pratique par équipe de deux, est ouvert à tout public, licencié ou non.

Pour ces 2 projets, il vous est proposé d'attribuer une subvention de 1 500 €.

Le Club Creil Badminton : organise le « 1<sup>er</sup> OPEN ADIDAS » les 7, 8, 9 Juin 2014 dans le stade Marie Curie, le tournoi célébrera la fin de la saison sportive auxquels prendront part certains des meilleurs badistes français. Une subvention 1 500 € est proposée.

## Association Cricket Club Creilloise

L'association ayant une nouvelle équipe de jeunes (moins de 15ans) ces derniers évoluant vers le championnat national il est envisagé l'achat de tenues.

Une subvention de 300 € est proposée

Le Dojo Creillois dans le cadre de stage technique le dojo a accompagné un groupe de jeunes judokas cadets et juniors durant un stage de 3 jours du 1<sup>er</sup> Mai au 4 Mai 2014, sous la direction d'un des plus grands technicien français de judo Mr André ANDERMATT 7<sup>ème</sup> Dan.

Une subvention de 500 € est proposée

L'Etoile Nautique de l'Oise : a organisé le 16 février 2014, au gymnase Descartes, l'« Open de Creil », épreuve ouverte à tous y compris aux concurrents n'appartenant pas au circuit de l'aviron.

Cette manifestation a réuni 250 participants.

L'association a renouvelé les combinaisons (41Pièces) pour le championnat de France à Mantes la Jolie

L'association souhaite remplacer le matériel de planches à ramer pour les scolaires jusqu'au loisir handisport, le coût de ce matériel pour 10 nouvelles planches représente une somme fort importante.

De plus, l'association prépare des « Régates de Creil ». Cette compétition, de niveau régional, regroupera un grand nombre de clubs d'aviron, et compte sur la présence d'environ 400 rameurs.

Afin de promouvoir l'aviron et diversifier ses partenaires en signant des conventions auprès des établissements scolaires, municipalités et entreprises et de les accompagner dans cette perspective.

L'association souhaite promouvoir et développer l'activité dédiée aux handicapés. Pour qu'un tel projet se développer il est nécessaire de renouveler et d'investir dans du matériel adéquat.

Enfin, l'Etoile Nautique proposera, en 2014, une épreuve de handi-rowing afin d'accueillir les handi-sports basés sur plusieurs activités (aviron, bateau, tir aux armes, sarbacane).

Pour ces 7 projets, il vous est proposé d'attribuer une subvention de 2 000 €.

Karaté Shotokan : Le club de creil sélectionne et prépare ses licenciés aux compétitions, pour cela l'association envisage l'achat de matériel, gants, casques, sacs de frappe etc...

Une subvention de 200 € est proposée.

Sport Oise Contact L'association a organisé les Championnats de Picardie le 5 Avril au Gymnase Descartes.

Une subvention de 300 € est proposée.

# maintenant !

**L'U.R.C.C.** (l'Union des randonneurs et cyclotouristes creillois) organisera les 20 et 21 septembre 2014, la 11<sup>ème</sup> randonnée « la Forêt Oise ». Ces journées permettront à plus de 200 randonneurs de découvrir les paysages et le patrimoine de la région.

L'association organise le 14 décembre 2014, pour la 18<sup>ème</sup> fois le Tour de Creil et de la Forêt d'Halatte. Cette journée s'adresse à tous les publics amateurs ou pratiquants chevronnés qui auront tout à loisir de découvrir le patrimoine et les environs de la cité.

Pour ces projets, il vous est proposé d'attribuer une subvention de 1 500 €.

## Subventions de fonctionnement :

**Le club amical de Tennis :** Suivant la convention d'objectifs qui lie la Ville avec l'association, il vous est proposé d'attribuer la subvention de fonctionnement d'un montant de 19 000 €.

**Centre Georges Brassens :** Suivant la convention d'objectifs qui lie la Ville avec l'association, il vous est proposé d'attribuer une subvention de fonctionnement, d'un montant de 161 406 €.

Associations	Subventions
Amicale Sportive de Tir de Creil	1 000 €
Angad Taekwondo Académie	600 €
Astre creillois	1 500 €
Club Creil Badminton	1 500 €
Cricket Creillois	300 €
Dojo Creillois	500 €
Etoile Nautique de l'Oise	2 000 €
Karaté Shotokan	200 €
Sport Oise Contact	300 €
U.R.C.C.	1 500 €
Club Amical de Tennis	19 000 €
Centre Georges Brassens	161 406 €

Vous êtes appelés à voter.

### ■ Le conseil municipal :

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L2121-29  
 Vu les crédits inscrits au budget de la Ville,  
 Vu l'avis de la commission « Vie Associative et Sportive » en date du 4 juin 2014,  
 Considérant les projets présentés par les associations,  
 Entendu le rapport de présentation,

### ■ Vote ordinaire :

Votants : 38      Pour : 27      Contre : 0      Abstention : 11

# maintenant !

■ Décide à l'unanimité :

**Article 1er :** d'approuver, les subventions ci-dessous :

Associations	Subventions
Amicale Sportive de Tir de Creil	1 000 €
Angad Taekwondo Académie	600 €
Astre creillois	1 500 €
Club Creil Badminton	1 500 €
Cricket Creillois	300 €
Dojo Creillois	500 €
Etoile Nautique de l'Oise	2 000 €
Karaté Shotokan	200 €
Sport Oise Contact	300 €
U.R.C.C.	1 500 €
Club Amical de Tennis	19 000 €
Centre Georges Brassens	161 406 €

**Article 2 :** d'imputer la dépense correspondante au compte prévu à cet effet dans le budget de la ville, comptes (6574/40/DB et 6574/524/CB).

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Amiens sis 14 rue Lemerchier à Amiens (80000) dans un délai de deux (2) mois à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire.

Date d'affichage : **25 JUIN 2014**

Accusé réception de la Sous Préfecture de Senlis :  
Jean-Claude VILLEMMAIN

**DOCUMENT CERTIFIÉ EXECUTOIRE**

après dépôt en Sous-Préfecture le .. 25/06/2014

et publication ou notification le .. 25/06/2014

CREIL, le .... 25/06/2014 .....

**LE MAIRE**

Maire de Creil  
Conseiller général de l'Oise



**Pour le Maire et par délégation**  
**Le Directeur Général des Services**  
Philippe Rainin